

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022**

Délibération n°2022.10.181

Ort multisites – Réalisation d'études urbaines en partenariat avec l'ANCT – Convention de cofinancements

LE TREIZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 07 octobre 2022

Secrétaire de Séance: Gérard DESAPHY

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **58**

Nombre de pouvoirs: **13**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Serge DAVID, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Héléne GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Sophie FORT à Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Sandrine JOUINEAU à Vincent YOU, Annie MARC à Yannick PERONNET, Martine PINVILLE à Fabienne GODICHAUD, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE, Zalissa ZOUNGRANA à Catherine REVEL,

Excusé(s):

Frédéric CROS, Françoise DELAGE, Francis LAURENT, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221013-2022_10_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2022**DÉLIBÉRATION
N° 2022.10.181**REVITALISATION DES CENTRES
VILLES/BOURGS

Rapporteur : Monsieur MONIER

**ORT MULTISITES – REALISATION D'ETUDES URBAINES EN PARTENARIAT AVEC
L'ANCT – CONVENTION DE COFINANCEMENTS**

Par délibération du 17 décembre 2020, le conseil communautaire a validé un avenant n°2 à la convention-cadre « Action cœur de ville - ORT d'Angoulême transformant l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) d'Angoulême en ORT Multisites mettant en avant les pôles de centralité représentés par les communes de Ruelle-Sur-Touvre, Gond-Pontouvre et La Couronne.

Ce projet d'ORT multisites constitue une réponse opérationnelle aux documents cadres de l'agglomération qui convergent vers un objectif de reconquête des centralités (SCoT, projet de territoire, PLUi, PLH, Schéma directeur du commerce) etc. Il permet de mobiliser les outils et dispositifs financiers existants.

En ce sens, les communes ont émis le souhait commun d'être accompagnées sur des études urbaines propres à leurs spécificités.

La plupart ont amorcé des réflexions avec l'ingénierie locale (CAUE, UTAP, ATD16, SPL Gama...) et souhaitent un accompagnement permettant d'avoir une vision globale et stratégique sur leurs centralités et de passer à la phase opérationnelle.

Après échanges, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), qui a pour mission de conseiller et de soutenir les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets, notamment en faveur de la revitalisation, propose de faire intervenir sur le territoire le cabinet d'études CITADIA pour réaliser des démarches d'analyse urbaines propres à chaque commune. L'ANCT travaille via des bons de commandes groupés et finance 50% des prestations.

La mission « accompagnement au cadrage et au montage de projets » proposée se répartit comme suit :

- Commune de Ruelle sur Touvre : 9 jours
- Commune de La Couronne : 12 jours
- Commune de Gond Pontouvre : 12 jours
- Commune d'Angoulême : 12 jours.

Le coût total de la démarche s'élève à 57 600 €. Les financements sont répartis comme suit :

- ANCT : 28 800 €
- GrandAngoulême : 14 400 €
- Commune de Ruelle sur Touvre : 2 700 €
- Commune de La Couronne : 3 900 €
- Commune de Gond Pontouvre : 3 900 €
- Commune d'Angoulême : 3 900 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221013-2022_10_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022

Les modalités d'intervention concernant la démarche globale « accompagnement au cadrage et au montage de projets – études urbaines sur l'ORT multisites de GrandAngoulême » sont définies dans des conventions tripartites entre l'ANCT, GrandAngoulême et chacune des communes.

Je vous propose :

D'APPROUVER le lancement de la démarche globale,

D'APPROUVER la participation de GrandAngoulême à la démarche,

D'APPROUVER les conventions tripartites à intervenir,

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions ainsi que tout document nécessaire afférent à ce dossier.

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20221013-2022_10_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2022

Affichage : 21/10/2022